

Rapport d'activité 2024



Rapport financier complet disponible sur
www.citeradieuse.ch/rapports-annuel





« La Fondation Cité Radieuse continue, avec conviction, de remplir sa mission au service des personnes adultes en situation de handicap, dans le respect de leur dignité. »

Au cours de l'année 2024, le Bureau du Conseil de Fondation a poursuivi son travail de gouvernance avec rigueur et engagement, en étroite collaboration avec la Direction. À l'initiative de Mme Isabelle Favre, directrice, des ajustements importants ont été apportés afin de renforcer la clarté des responsabilités entre les organes de pilotage et d'exécution. Un nouveau document de gouvernance, fruit de cette réflexion commune, a été établi et soumis à l'approbation du Conseil.

Dans le même esprit, une démarche de dialogue renforcé avec l'ensemble des cadres a été mise en place à travers l'organisation d'un « Grand Bureau » annuel. Cette rencontre permet désormais à chaque secteur de venir présenter son actualité directement aux membres du Bureau. Des échanges ont également eu lieu avec la Commission du personnel pour préciser les rôles respectifs dans un cadre de respect mutuel.

Dans un contexte difficile pour le secteur parapublic social – marqué par des difficultés de recrutement et des conditions de travail sous tension – nous saluons les efforts conjoints menés avec notre faïtière AVOP pour améliorer les conditions salariales, ainsi que les mesures envisagées en matière de mobilité, de repos et de conciliation entre vie professionnelle et privée.

Sur le plan des infrastructures, l'année 2024 a été marquée par l'aboutissement du mandat d'étude parallèle pour le projet B4. Le projet du bureau Wolf Obrist, sélectionné à l'issue de cette procédure, a été dévoilé au public lors d'un vernissage. Ce bâtiment accueillera notamment le futur atelier polyvalent et nécessitera une réorganisation des autres espaces de travail. En parallèle, des études sont en cours pour convertir les systèmes de chauffage des maisons 11 à 14 vers une énergie propre de type géothermique. La libération prochaine de plusieurs bâtiments existants offrira de nouvelles perspectives de développement, dans le respect de la vocation parapublique du site.

Le futur bâtiment B4 imposant la démolition de deux ateliers (informatique et Lacroix), la réflexion sur leur réorganisation géographique a débuté, dans le respect des exigences imposées par le Canton.

Malgré les contraintes économiques, les comptes de l'exercice témoignent d'une gestion maîtrisée. Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble du collège de direction pour la mise en œuvre des missions de la Fondation, et tout particulièrement à Madame Isabelle Favre pour la direction et à Mme De Francesco pour la tenue des finances.

Enfin, nous remercions l'ensemble du personnel pour son engagement quotidien ainsi que nos collègues du Bureau et du Conseil de Fondation pour leur disponibilité constante. La Fondation Cité Radieuse continue, avec conviction, de remplir sa mission au service des personnes adultes en situation de handicap, dans le respect de leur dignité.

Raoul Cruchon

Président de la Fondation Cité Radieuse

Le mot de la Directrice

« Dignité, épanouissement, autodétermination, participations sociales et mise à disposition des locaux adaptés pour accomplir la mission. Ce sont les buts de la fondation Cité Radieuse, les indications du chemin à suivre. »



Choix d'un projet architectural pour une nouvelle construction destinée à remplacer d'anciens bâtiments ne répondant plus aux besoins des personnes accueillies ni aux normes architecturales actuelles, célébré par le vernissage du 10 septembre. Un tel projet ne pourrait se réaliser sans le soutien de l'Etat ni l'engagement de donateurs fidèles que nous remercions vivement.

Lancement d'une étude sur nos outils de communication interne. Mise en place d'assemblées de collaborateurs : séances d'information et d'échanges entre la direction et les collaborateurs sur les grands projets et les objectifs de la fondation. Ces deux éléments sont en relation avec des demandes d'amélioration issues du sondage sur la qualité de vie au travail adressé aux collaborateurs en mars 2024.

Mise en place de formations internes spécifiques aux nouveaux besoins des bénéficiaires aussi bien dans le domaine de la santé mentale que du vieillissement.

Préparation par un groupe de résidents et travailleurs en atelier de la future commission des bénéficiaires qui sera élue en automne 2025. Ce groupe a insufflé une nouvelle dynamique aux assemblées des bénéficiaires qui se tiennent deux fois par an.

Participation à l'une de ces assemblées du directeur des MBC, M. Pierre-Alain Perren qui a pu répondre avec tact et clarté à toutes les questions cruciales posées en direct par les usagers. Toute notre reconnaissance pour le temps qu'il nous a consacré.

La Cité Radieuse poursuit sa route dans l'esprit de son fondateur. Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans le précieux travail de l'ombre de tous les services supports à qui j'adresse mes chaleureux remerciements ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Isabelle Favre

Directrice de la Fondation Cité Radieuse





Une référence en Suisse romande

Notre mission: accueillir des personnes en situation de handicap physique avec troubles associés venant de toute la Suisse romande.

Nous les accompagnons à chaque étape de leur vie et mettons en œuvre les conditions nécessaires à leur épanouissement et au respect de leur dignité. Nous sommes également ouverts au public et aux entreprises, auxquels nous proposons les produits et services de ses ateliers.

Fondée en 1967, la Cité Radieuse bénéficie d'une vaste expérience qui en fait une institution de référence dans le domaine.

Pour en savoir plus sur la composition du Conseil de fondation et de la direction, consultez notre page Organisation.

Dans toutes les étapes de la vie

La Fondation Cité Radieuse a pour but d'accompagner dans toutes les étapes de la vie des personnes adultes en situation de handicap physique prioritaire et troubles associés secondaires compatibles. Son action vise à assurer la dignité, l'épanouissement, l'autodétermination et les participations sociales.

Elle met à disposition des locaux adaptés pour exécuter sa mission. Elle propose des activités pour le développement personnel ainsi que des ateliers professionnels offrant des places de travail valorisantes favorisant notamment l'apprentissage.



Les membres du Conseil de Fondation



Raoul Cruchon
Vigneron, chef d'entreprise
Président



Loïc Hautier
Juriste
Vice-président



Jean-Luc Bouduban
Enseignant spécialisé
Membre du bureau



Lorraine Davis
Géographe
Membre du bureau



Raynald Mayor
Expert en économie bancaire avec
diplôme fédéral
Membre du bureau



André Augsburgers
Municipal, responsable
finances



Jean-Yves Braggion
Conseiller en hôtellerie-
restauration



Oscar Cherbuin
Député, municipal



Laurent Chevalier
Chef d'entreprise, ingénieur
civil



Nicole Doser
Médecin cheffe, spécialiste
FMH en gériatrie et en
médecine interne générale



Diana Dreyfus
Directrice agence de
communication



Franco Gagliardi
Chef d'entreprise,
gestionnaire de fortune



Raphaël Mahaim
Avocat, conseiller national



**Christian
Rinderknecht**
Economiste HEC, consultant



Floriane Syfrig



Laure Thonney

Direction et organisation



La direction assure la bonne marche de l'institution au quotidien. Elle est composée de :

Mme Isabelle Favre, directrice

Mme Mélanie Amiguet, responsable ressources humaines

M. Laurent Boillat, responsable exploitation et infrastructures

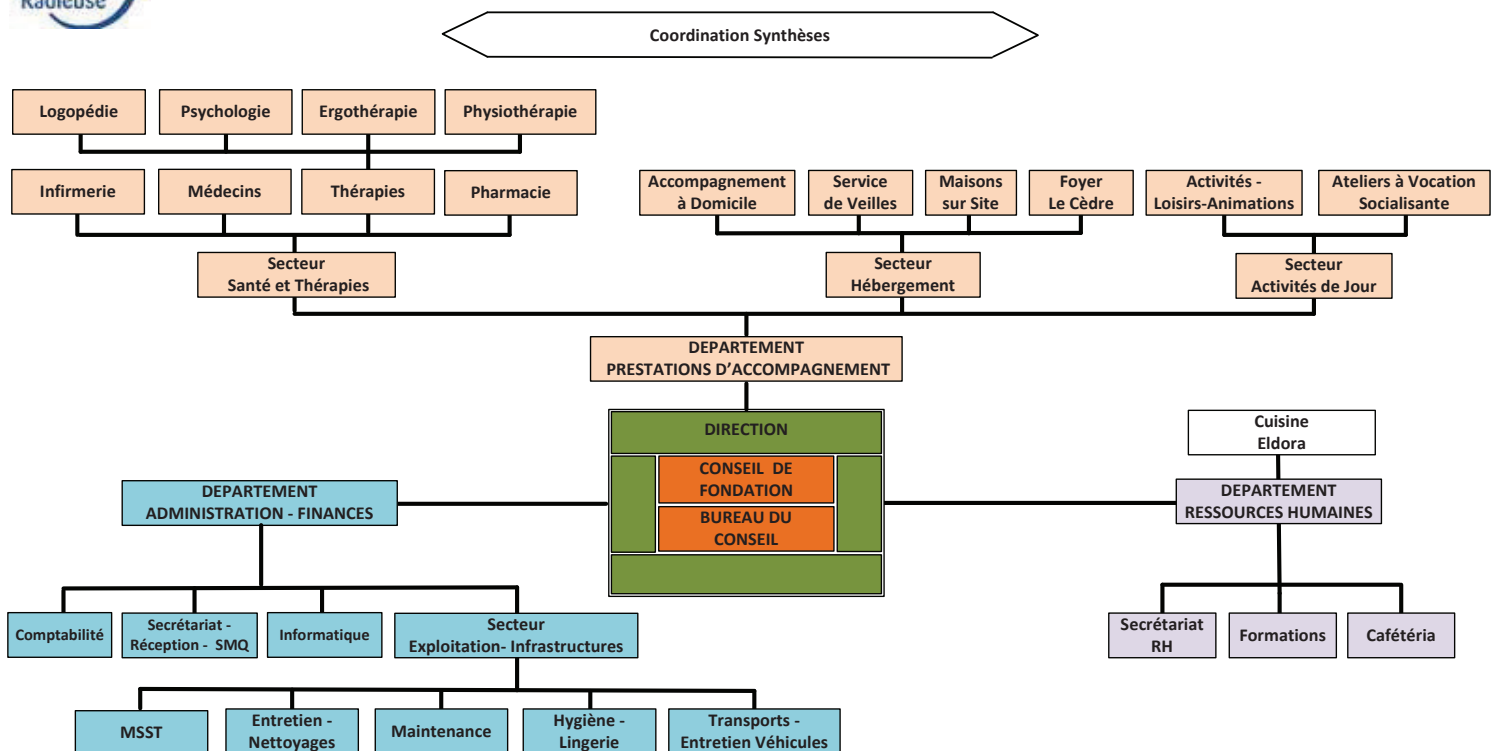
Mme Alexandra De Francesco, responsable administration et finances

M. Nicolas Gremaud, responsable des prestations d'accompagnement



Organigramme Fonctionnel Cité Radieuse

SMQ 1.1.2RE-1e



Equipe de Direction: 5 Membres: Directrice -
3 Responsables de Département - Responsable Secteur Exploitation-Infrastructures

Direction Elargie: 8 Membres:
Equipe de Direction - 3 Responsables de secteur

Organigramme Cité Radieuse Version 7 du 05.01.2023



« Dans un contexte où les bénéficiaires vieillissent, où leurs besoins en soins et en accompagnement évoluent, notre action doit faire preuve d'agilité et de créativité. »

L'année 2024 a été marquée par une constante : la nécessité d'adaptation. Dans un contexte où les bénéficiaires vieillissent, où leurs besoins en soins et en accompagnement évoluent, notre action doit faire preuve d'agilité et de créativité. Cette inventivité ne doit pas perdre de vue ses fondements : la bienveillance et la dignité des personnes que nous accompagnons.

Notre mission englobe trois piliers : l'hébergement, les activités de jour (ateliers socialisants et centre de jour) et le secteur Santé et Thérapies.

Chacun de ces domaines est confronté à des défis spécifiques, mais tous partagent une ambition commune : offrir des prestations adaptées, inclusives et porteuses de sens, même lorsque les vents contraires se font sentir. Comme l'a dit Albert Einstein : « La mesure de l'intelligence, c'est la capacité de changer. » Et il nous faut parfois être très intelligents !

Parmi les projets porteurs d'avenir, nous tenons à mettre en lumière le groupe de travail des bénéficiaires. Depuis 2023, ce groupe a relevé le défi de conceptualiser une commission des bénéficiaires. Cette belle équipe, composée de 12 bénéficiaires, et accompagné par un éducateur, s'est formé sur les thématiques des droits et des devoirs. Ils livreront « un code du vivre ensemble » à la direction à la fin du mois de mai 2025. Cette démarche innovante, illustre notre engagement à renforcer l'inclusion et à donner une véritable voix aux personnes concernées. En 2024, ce projet est devenu bien plus qu'un exercice : c'est une promesse d'avenir vers une participation inclusive et citoyenne accrue au sein de notre institution.

Au terme de cette année riche en défis et en réalisations, je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs – bénéficiaires, collaborateurs, familles, partenaires – pour leur engagement et leur confiance. Et puisque nous savons aussi que l'humour est parfois le meilleur carburant pour avancer, je partage cette pensée : « On ne peut pas tout changer d'un coup... sauf d'avis ! »

Nicolas Gremaud

Responsable du Département des prestations d'accompagnement





Hébergement

Le profil des bénéficiaires en évolution

L'évolution du profil de nos bénéficiaires met en évidence des besoins grandissants liés au vieillissement et aux problématiques de santé qui en découlent, telles que les difficultés de déglutition ou l'augmentation des situations nécessitant une attention sanitaire particulière.

Nos équipes éducatives sont ainsi confrontées à un défi de plus en plus complexe : répondre de manière adéquate aux besoins de soins tout en préservant l'essence socio-éducative de leur mission. Cette tension constructive entre deux logiques – le soin et l'accompagnement éducatif – constitue un axe majeur de notre réflexion institutionnelle.

Pour soutenir les collaborateurs dans cette évolution et renforcer la qualité de l'accompagnement, nous avons développé et proposé des formations ciblées, notamment dans le domaine des soins de base et de l'approche palliative. Ces initiatives permettent de consolider les compétences socio-sanitaires nécessaires, tout en maintenant un accompagnement centré sur la dignité, l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires.

Ce travail d'adaptation continue illustre notre volonté de répondre de manière proactive aux besoins évolutifs des bénéficiaires et d'offrir aux équipes les ressources pour relever ces nouveaux enjeux.



Ateliers à vocation socialisante

Les ateliers à vocation socialisante et le centre de jour se trouvent aujourd'hui à un tournant important de leur évolution. Face aux besoins changeants des bénéficiaires – entre le vieillissement de certains et l'arrivée de nouvelles générations avec d'autres attentes – le secteur s'engage pour évoluer.

L'avenir doit se construire autour de prestations attractives et stimulantes. Nous privilégions l'ouverture à de nouvelles formes d'activités favorisant la socialisation et le maintien des capacités.

Ces adaptations visent non seulement à préserver la qualité de vie des bénéficiaires actuels, mais aussi à anticiper les besoins de demain. Les ateliers et le centre de jour s'affirment ainsi comme des espaces vivants, en constante évolution, où chaque personne peut trouver sa place et s'épanouir.

Les événements ont été riches :

Mai: marché des ateliers

Le traditionnel marché des Ateliers a eu lieu sous un soleil radieux et avec une belle fréquentation et donc un fort soutien lié aux ventes dans les ateliers.

Octobre: Passeport Vacances

Participation au Passeport-Vacances pour des enfants de Cossonay et de Morges pour permettre la réalisation de bougies trempées en cire d'abeille et faire la connaissance des Bénéficiaires toujours heureux de ces échanges.

Novembre: nocturne des ateliers

Nocturne des Ateliers avec la traditionnelle fabrication de bougies trempées en cire d'abeille. Là également, une belle fréquentation du public nous permet de réaliser de jolies ventes. Spectacle du Goupe albanais « Shka Iliret » de notre collègue Flamur, du département technique, qui nous fait découvrir les danses folkloriques de son pays.

Décembre: marché de Noël du CROEPI à Lausanne

Comme chaque année, nous avons été présents au marché de Noël du CROEPI à Lausanne avec 7 autres institutions. Nous avons battu notre record de ventes grâce à des articles de belle qualité présentés dans un espace plus grand.





Centre de Jour

Une activité en augmentation

2024 a vu l'activité du Centre de Jour augmenter grâce à l'engagement à 65% d'une nouvelle collaboratrice.

Plus de 17 activités sont proposées durant la semaine, renforcées par 4 prestations de bien-être tous les dimanches.

Mise en place des **chiens de visite**, multiples offres d'activités planifiées durant les vacances de Pâques et d'été, **Pasta Party** en juin, **Soirée Country**, **Soirée Ken-Barbie**, **rencontres amitié-amour** encadrées, **Soirée Halloween**, soirées « **dance floor** » ,...

Le **Cité Bar** continue d'être proposé tous les vendredis entre 16h et 19h, il permet de se rassembler pour clôturer la semaine de travail.

Le traditionnel Brunch du 1er août a remporté un franc succès, tout comme la semaine sur le thème du « bien-être ».

L'année a été clôturée de manière festive par le **LOTO de Noël** avec les familles, moment très apprécié de toutes et tous, car qui n'aime pas gagner et recevoir des cadeaux ?





Accompagnement à domicile

Rester le plus longtemps possible dans un cadre autonome

Le service d'accompagnement à domicile poursuit sa mission essentielle : permettre aux bénéficiaires de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie autonome. Dans un contexte marqué par la fragilité croissante des personnes et l'évolution de leurs besoins, nos équipes sont appelées à déployer des efforts constants pour maintenir un équilibre entre proximité, sécurité et autonomie.

Bien qu'ils ne soient pas assistants sociaux au sens strict, les professionnels de ce secteur se trouvent quotidiennement confrontés à des situations complexes. Ils doivent nourrir et préserver un lien de confiance, indispensable pour que les bénéficiaires se sentent reconnus et respectés. Parallèlement, ils assument une responsabilité de vigilance : protéger les personnes vulnérables, tout en tenant compte de leurs choix et de leur rythme de vie.

Cet équilibre demande une réelle capacité d'adaptation. Il s'agit parfois de nommer les risques, d'alerter ou de poser des limites, tout en gardant une posture bienveillante et respectueuse. La richesse du travail repose sur cette capacité à jongler entre écoute, accompagnement quotidien et rappel des enjeux de protection.

Le secteur a continué en 2024 à consolider ses pratiques et à renforcer les collaborations avec les autres partenaires sociaux et sanitaires, afin d'offrir un accompagnement ajusté, durable et respectueux des valeurs de dignité et d'autodétermination.





Santé et thérapies

Un secteur renforcé pour répondre aux nouvelles nécessités d'accompagnement

L'évolution du profil des bénéficiaires, marqué notamment par le vieillissement et l'augmentation des besoins en soins, renforce le rôle central du secteur Santé et Thérapies. Les infirmières, physiothérapeutes, ergothérapeutes, logopédistes et la psychologue travaillent de manière concertée afin de soutenir à la fois les bénéficiaires dans leur quotidien et les équipes éducatives dans leurs missions.

Leur action vise d'une part à répondre aux besoins croissants en matière de santé et de réadaptation, en veillant au confort, à la sécurité et à la qualité de vie des personnes accompagnées. D'autre part, ces professionnels constituent un appui précieux pour les éducateurs, en apportant leur expertise, leurs conseils et un suivi adapté.

En 2024, le secteur Santé et thérapies a bénéficié de la création d'un nouveau poste de responsable. La Cité Radieuse bénéficie des compétences de Mme Fanny Faillétaz Sahli depuis le 1er mai 2024.

La double formation et d'éducatrice et d'infirmière de Mme Faillétaz Sahli favorise l'identification des actions pour répondre aux nouvelles nécessités d'accompagnement. Les priorités visent le développement d'un réseau de médecin pour répondre aux suivis médicaux. En décembre 2023, 30 résidents n'avaient plus de médecin traitant. Nous nous réjouissons de cette collaboration auprès des cabinets des EHC.



Secteur exploitation et infrastructures

Départ à la retraite et réorganisation

2024 année charnière au secteur exploitation et infrastructures: suite au départ à la retraite de Thierry Cornet, responsable de maintenance, et au remplacement du responsable des nettoyages, le secteur en a profité pour se réorganiser en travaillant en collaboration avec l'équipe et avec l'aide d'un coach.

Une nouvelle organisation a été mise en place. Elle comporte 3 secteurs : la **maintenance**, la **sécurité** et l'**intendance** avec un responsable dans chaque domaine.

Actuellement le secteur exploitation et infrastructures est doté de 11,88 ETP (équivalent temps plein).

Travaux de rénovations

Dans le cadre de l'entretien annuelles de nos infrastructures, nous avons pu rénover une partie des sols et des peintures de certaines maisons, mettre dans les normes 3 WC/douches et changer des automatisations de portes.

Dégâts suite aux intempéries, matériel de secours

Suite aux fameuses intempéries du mois de juin, nous avons subi quelques dégâts avec des locaux inondés, heureusement sans trop de gravité. Suite à cela, nous avons mis en place des mesures de protection. Nous avons également acheté du matériel de secours en cas de pénurie d'électricité, un risque très présent en 2024, notamment des génératrices et des moyens de communication de secours. Ce matériel a été financé par le canton.

Durant une partie de l'année, 5 vachettes ont égayé le site en broutant notre belle et tendre herbe.

Nos 10 véhicules ont parcouru 123'000 km dans la région, les cantons et même un petit peu à l'étranger : pour des rendez-vous médicaux, des sorties, des vacances et des transports des bénéficiaires externes.





Formation «Handicap et vieillissement»

Pour répondre aux besoins liés au vieillissement des bénéficiaires, une nouvelle formation a été lancée en partenariat avec la Haute Ecole de la Santé La Source. Ce programme de 4 jours, dispensé à Lausanne, vise à former l'ensemble des collaborateurs du secteur hébergement d'ici 2028, à raison de 8 sessions de 12 personnes.

Une première session a eu lieu en novembre 2024, incluant également les responsables de secteurs. Deux rencontres de suivi ont lieu après chaque session pour faire le point sur les outils appris, renforcer leur application sur le terrain et optimiser la formation.

Au-delà des compétences techniques, la formation vise à redonner du sens au travail éducatif, notamment lorsqu'il s'agit d'accompagner les bénéficiaires en fin de vie. Dans ce contexte, les éducateurs doivent souvent définir leur rôle, car ils ne sont pas infirmiers. Il s'agit de préserver le sens dans le travail des équipes éducatives, malgré les évolutions parfois difficiles du quotidien.

Internalisation de la cuisine

L'intégration de la cuisine dans les prestations de la Cité Radieuse - et plus sous forme d'un mandat en sous-traitance - a été l'un des projets RH importants en 2024. Le projet, impliquant l'engagement du personnel de la cuisine et validé avec la DGCS, prévoit également que les repas du soir soient préparés par la cuisine, et plus dans les groupes d'hébergement, dès août 2025.

Ce changement permettra d'alléger les équipes éducatives, qui pourront consacrer plus de temps à l'accompagnement des bénéficiaires.

Revalorisation salariale et défis du recrutement

Une réduction de l'écart des salaires par rapport à d'autres secteurs et/ou d'autres cantons est entrée en vigueur au 1er janvier 2024. L'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) demande désormais un suivi semestriel pour en mesurer les effets. À ce stade, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais ces avancées sont bienvenues même si elles n'ont pour l'instant pas résolu les problématiques de pénuries de personnel.

Le recours aux intérimaires reste fréquent, afin de pallier au manque de personnel. Si l'aide de ces personnes est très appréciée, cela complique l'organisation et accroît la charge administrative des équipes fixes. Par ailleurs, la CCT actuelle empêche d'engager certains profils non reconnus par cette dernière mais aux compétences complémentaires aux équipes éducatives, notamment dans le domaine de l'aide aux activités de la vie quotidienne (AVQ). Une évolution de ce cadre permettrait de mieux répondre aux besoins du terrain tout en participant à la résolution des défis de recrutement.



Administration

Ressources humaines



La Fondation Cité Radieuse félicite toutes les personnes qui ont achevé leur formation en 2024, accompagnées ici des personnes qui les ont encadrées :

- **6 CFC** (ASE, employés de commerce, agent d'exploitation)
- **1 MSP** diplômé ES- 3 éducateur-rices dipl. ES
- **1 éducateur spécialisé** HES

Les nombreux diplômes obtenus chaque année en témoignent : avec une grande variété de professions, la Cité Radieuse s'engage activement dans la formation initiale et continue dans les domaines allant du travail social au service technique, en passant par les métiers de l'administration.

Encore toutes nos félicitations aux nouveaux-elles diplômé-e-s pour leur réussite !

La Cité Radieuse tient à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements aux membres du personnel qui ont franchi des caps importants et qui sont parmi nous depuis de nombreuses années !

10 ans: 3 personnes
15 ans: 3 personnes
20 ans: 1 personne
25 ans: 1 personne
35 ans: 1 personne





Jubilés des bénéficiaires

Le rapport d'activités est aussi l'occasion de célébrer la présence des bénéficiaires qui ont célébré une ou plusieurs dizaines d'années d'ancienneté à nos côtés en 2024. En 2024, ce ne sont pas moins de 5 résidentes et résidents qui ont fêté leurs 50 années à nos côtés !

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre bonne humeur au quotidien !

À la Cité Radieuse depuis 10 ans:

Andréa (maison 13), **Andreia** (Accompagnement à domicile), **Flávio** (maison 5/6), **Lara** (maison 15), **Soraia** (Accompagnement à domicile), **Vincent** (maison 15), **Yémane** (Accompagnement à domicile)

Depuis 30 ans:

Lumnije (Le Cèdre) et **Marie-Noëlle** (maison 9/10)

Depuis 40 ans:

Frank (maison 13)

Depuis 50 ans:

Bernhardt (maison 9/10), **Chantal** (maison 5/6), **Jacques** (maison 14)



Groupe Parents et amis de la Cité Radieuse



« Nous remercions la Direction de la Cité Radieuse de l'opportunité offerte au groupe « Parents et Amis » d'exprimer et recevoir les réponses aux questions que se posent les parents sur l'évolution de l'institution et l'avenir des résidents. »

Le groupe « Parents et Amis de la Cité Radieuse » offre un espace de partage, d'échange d'expériences et de soutien. Ce groupe de paroles et d'entraide est ouvert non seulement aux parents des résidents mais également à leurs proches, aux curateurs ainsi qu'à toute personne qui s'intéresse au bien-être des bénéficiaires.

Lors de nos rencontres, nous abordons des thématiques diverses proposées par les parents en fonction de leurs préoccupations (santé, vieillissement, bientraitance, mobilité, etc.) et partageons nos soucis et nos questionnements. Des membres de la direction ou des responsables de secteurs sont régulièrement invités aux séances. Les rencontres avec les collaborateurs de la Cité Radieuse permettent d'obtenir des réponses à nos questions mais également des informations sur l'organisation de l'institution ou sur les difficultés éventuelles qu'elle rencontre. Nous saisissons cette occasion pour leur adresser nos chaleureux remerciements.

En 2024, trois séances ont été organisées le 6 février, le 11 juin et le 29 octobre. Parmi les thèmes abordés, le **remplacement du PAA** par un « Parlement des résidents », les **décisions prises par les MBC** (restriction des horaires de bus), le **fonctionnement du centre de jour** et les activités qui y sont proposées, la **pratique de sports** par les résidents, la **pénurie de personnel** dans les institutions et les difficultés de recrutement, notamment d'éducateurs, dans le Canton de Vaud, la **réforme des prestations complémentaires** et ses conséquences pour nos bénéficiaires, le **recrutement de nouveaux membres** dans notre groupe, ont retenu particulièrement notre attention.

En juin 2024, le groupe a collaboré à la rédaction et a co-signé une lettre commune avec l'Association Perceval et l'Association de parents d'élèves de la Cassagne sur la « pénurie de personnel et conditions salariales au sein des institutions parapubliques vaudoises » qui a été adressée aux Conseillers d'Etat Madame Rebecca Ruiz et Monsieur Frédéric Borloz. Cette initiative, une parmi d'autres, a permis d'alerter le Conseil d'Etat qui a depuis introduit des mesures pour corriger quelque peu la situation.

Un stand « Parents et amis de la CR » a été animé par des membres du groupe lors des deux marchés des ateliers qui ont eu lieu les 25 mai et 24 novembre. Par ailleurs, le 10 septembre, plusieurs membres ont participé à la cérémonie organisée par la direction pour le vernissage du mandat d'étude parallèle du futur bâtiment B4.

Par ailleurs, cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein du groupe et nous avons partagé notre désormais traditionnel et sympathique dîner de fin d'année au Restaurant Le Mont Blanc, à Morges, le 3 décembre.

Nous remercions la Direction de la Cité Radieuse de l'opportunité offerte au groupe « Parents et Amis » d'exprimer et recevoir les réponses aux questions que se posent les parents sur l'évolution de l'institution et l'avenir des résidents.

Lorraine Davis

Pour le Groupe Parents et amis

Futur bâtiment B4: vernissage du MEP

Chronologie du projet

Une commission a été formée en 2023 pour lancer une étude de projet et engager des discussions avec l'État de Vaud. Le processus de réflexion a permis d'évaluer l'importance des travaux à réaliser et les coûts qui seraient engendrés. Compte tenu de l'importance des améliorations à apporter, la simple rénovation des quatre maisons a rapidement été écartée au profit d'un nouveau bâtiment aux espaces plus adaptés.

Mandat d'étude

Mi-2023, un mandat d'étude préalable (MEP) a été élaboré pour la première phase, pour lequel 16 dossiers ont été déposés au terme de l'appel à projets, fin juin 2024.

Suite à l'étude des dossiers, le jury a sélectionné le projet du Groupement WO (composés des entreprises Wolff Obrist + Quartal, Interval, MCR et Enpleo).

Campagne de recherche de fonds

En 2024, la *Commission de communication, relations publiques et recherche de fonds* s'est réunie à plusieurs reprises afin de préparer la campagne de recherche des fonds propres nécessaires à la réalisation du projet. D'un coût devisé à environ CHF 10 millions, la part de fonds propre à constituer est de 20%, soit CHF 2 millions.

Des dossiers de présentation du projet et d'appel aux dons seront envoyés à des fondations philanthropiques et à des grandes entreprises au début et tout au long de l'année 2025.

Le nouveau bâtiment en bref

Étages 3 :

- rez inférieur (ateliers professionnels à vocation socialisante)
- rez supérieur et 1er étage (lieux d'habitations : chambres et salles de bain, locaux communs, salles du personnel socio-éducatif)

Espaces communs: salons, cuisines, salles à manger, balcons, terrasse

Nombre de chambres: 14

Chambre type Surface 20m² / salle de bains adaptée 5m²

Aménagements adaptés: ascenseur, espaces adaptés aux normes pour chaises roulantes, locaux pour moyens auxiliaires

Spécificités: couloirs permettant de rejoindre les chambres depuis le hall sans passer par les espaces communs





Recherche de fonds

Bien que subventionnée par le Canton de Vaud et les cantons d'origine de ses bénéficiaires, la Cité Radieuse doit également chercher des financements externes pour assurer ses missions.

Les dons permettent d'augmenter la qualité de vie des bénéficiaires et de réaliser leurs rêves. Ils aident également, de manière concrète, la Cité Radieuse à accomplir sa mission et à développer ses activités et ses prestations.

Tous les dons et legs reçus par la Fondation Cité Radieuse sont gérés conformément à ses statuts.

En 2024, nous avons mené une campagne de recherche de fonds publique, distribuée sous forme de Promopost dans les boîtes aux lettres d'environ 50'000 ménages. L'état financier et le montant détaillé de l'affectation des dons est disponible dans le rapport financier joint à ce rapport et disponible sur notre site internet www.citeradieuse.ch/rapport-annuel.



Votre don en bonnes mains.

La fondation Zewo, dont le siège est à Zurich, est le service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui collectent des dons. Elle accorde le label Zewo aux organismes œuvrant en faveur du bien public qui répondent aux exigences de bonne gestion des fonds collectés, à la suite d'un contrôle strict réalisé sur la base de critères rigoureux.

Un grand et chaleureux merci aux personnes qui ont effectué un ou plusieurs dons en 2024 !

Albert, Alix, Ana Cristina, André, Anne Alice Gabrielle, Anne et Didier, Anne et Pierre, Anne-Marie et François, Anne-Marie et Jean-Paul, Annemarie et Albert, Antoine, Anton Jakob, Arcadia et Joseph, Arlette Marie, Arnaud, Béatrice et Philippe, Béatrice Thérèse, Bernard, Bertrand Charles, Brian, C. A., Caridad Perez, Catherine, Catherine et Roger, Cathy, César, Chantal, Christian, Christian Maurice, Christine, Christine et Jacques, Claire, Claire-Lise et Michel, Claire-Madeleine, Claude et Nicole, Claude-Eric, Claudia, Coralie, Corinne et Hugues, Daniela et Emile, David, Dominique, E. et G. L., Edgar Gabriel, Eglantine, Elodie et Samuel, Emmanuel, Eric, Eric André, Eric Robert, Erika, Esther, Evelyne, Evelyne et Andreas, Fabienne, Famille, Felix, Fiona et Iain, Françoise et Andre, Gabriel, Gabriela et Blaise, Gaëlle, Genevieve, Geneviève et Luc, Gillian et Ian Bryce, Gisèle, Guido, Hedvig et Michel, Heidi, Helene, Henning, Henri, Hiromi, Ibrahim, Irène, Isabelle, Isabelle Christine, Jacqueline, Jacqueline et Rolf, Jacques Eugène, Jacques-Alain, Jean, Jean-Charles, Jean-Daniel, Jean-Luc, Jean-Marie et Marie-Jeanne, Jérémie, Jocelyne et Marc, John Michael, Josiane, Jules-Frédéric, Kevin, L. et A., Laetitia, Laure et Marco, Laurent, Léopold Henri, Liliane, Lino, Luciana, Lucienne et Michel, Lytta et Jean-Claude, Madeleine, Magdalena et Michael, Maria Clara, Marianne, Marianne et Daniel, Marie Antoinette, Marie Christine, Marie-Claude et François, Mariette, Marthe, Martine et Raphael, Maryam, Mélanie, Michel, Mireille, Myriam et Christian, Nancy, Nathalie, Nathalie et Eric, Nelly, Nicole, Nicole et Rolf, Olasimbo et Asunke, Olga, Oscar, Parisse et Nadine, Pascal, Patrick, Pauline Edith, Peter, Philippe, Pierre, R. P. et C. S., Raluca et Denis, Raphaël, René, Roger, Rose, Serge, Slavisa, Stéphane, Magdalena, Suzanne et Dieter, Sylvain, Timothée, Valentine, Valérie Anne, Verena Marianne, Véronique, Vr et Claude, Walter, Wilfred, Willy, Yolande, Yveline, Yves

Un grand merci également aux entreprises, fondations, associations et collectivités suivantes :

Association EASYYES, Commune d'Echandens, Commune de Cossonay, Commune de Lonay, Commune de Préverenges, ECG Immobilier SA, Ecoloo - Chantal Boutin, FairGive, Fondaiton Cerebral Suisse, Fondation Francis Marius Borgeaud, Fondation Orion, Fondation Philantropique Takoha E., Fondation vie et foi, Marché à la ferme, Reformierte Kirchgemeinde, Société Vaudoise d'Utilité Publique, Unité Pastorale



Rapport financier complet disponible sur
www.citeradieuse.ch/rapports-annuel



Nous avons besoin de vous pour construire l'avenir de la Cité Radieuse !

Vos dons permettent à la Cité Radieuse de poursuivre sa mission : s'engager pour la dignité des personnes en situation de handicap.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieux soutien.

Avez-vous une question à propos de notre institution ?
Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Coordonnées bancaires :
BCV - Banque Cantonale Vaudoise
IBAN: CH0J 0076 7000 A099 1719 9

Contacter la Cité Radieuse :

Route de St-Saphorin 23
Case postale 64
1112 Echichens

+41 21 804 76 00

contact@citeradieuse.ch

www.citeradieuse.ch

